



REPUBLIC OF RWANDA
NATIONAL PUBLIC PROSECUTION AUTHORITY
ORGANE NATIONAL DE POURSUITE JUDICIAIRE
UBUSHINJACYAHA BUKURU

P.O. Box 1328 KIGALI-RWANDA
E-mail: info@nppa.gov.rw Website: www.nppa.gov.rw



COMMUNIQUÉ

L'Organe National de Poursuite Judiciaire (ONPJ), en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MINAFET) et la plateforme Irembo, a mis à jour la procédure de demande de Certificat du Casier Judiciaire pour les étrangers ayant résidé au Rwanda et la Diaspora Rwandaise.

Un étranger ayant résidé au Rwanda sans Carte d'Identité Etrangère ou Carte de Réfugié, délivrée par le Rwanda, ou un Rwandais vivant à l'étranger sans carte d'Identité Nationale délivrée par le Rwanda, est assisté par le bureau de l'Ambassade de la République du Rwanda le plus proche de son lieu de résidence.

N.B. :

- Un Rwandais vivant au Rwanda ou un Rwandais vivant à l'étranger, utilise sa carte d'Identité Nationale délivrée par le Rwanda, pour solliciter ce service, à travers la plateforme Irembo.
- Un étranger vivant au Rwanda utilise sa Carte d'Identité Etrangère ou sa Carte de Réfugié, délivrée par le Rwanda, pour solliciter ce service, à travers la plateforme Irembo.

HAVUGIYAREMYE Aimable
Procureur Générale